

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Economie et des Finances

COMMISSION CHARGÉE D'ARRÊTER LA LISTE
DES COMPTABLES AGRÉÉS



المملكة المغربية



وزارة الاقتصاد والمالية

اللجنة المكلفة بحصر
قائمة المحاسبين المعتمدين

Avis au sujet de l'élection des membres du Conseil National de l'Organisation Professionnelles des Comptables Agréés (OPCA)

La commission chargée d'arrêter la liste des comptables agréés porte à la connaissance des comptables agréés figurant sur la liste publiée au portail du Ministère de l'Economie et des Finances en date du 27/06/2016 que l'élection des membres du Conseil National de l'OPCA sera organisée **le Mercredi 20 Juillet 2016**, conformément aux dispositions de la loi n°127-12 relative à l'organisation de la profession de comptable agréé et à la création de l'OPCA notamment son article 101.

Par conséquent, la campagne électorale, pour les comptables agréés candidats aux élections va débiter à compter du **Mardi 05 Juillet 2016** et durera jusqu'au **Jeudi 19 Juillet 2016** à minuit.

Les bureaux de vote seront ouverts le jour du scrutin de 9h du matin jusqu'à 17h de l'après midi au siège de la commission chargée d'arrêter la liste des comptables agréés, sachant que la Carte Nationale d'Identité Electronique sera la pièce retenue pour l'accomplissement du vote.